

Conseil municipal de la commune de Janaillat
Procès-verbal de la séance du 03 mars 2025

Etaient présents : Mr DUBREUIL Raymond, Mr BEAUVAIS Christian, Mr BETOUX Frédéric, Mr MARIE Patrick, Mr RADIGON Philippe, Mr MORANDEAU Rodolphe, Mme MARITAUD Laure, Mme DELPRATO Emilie, Mme MOREAU Corinne

Était absente excusée : Mme DUBAR Bérengère

Pouvoir : Mme DUBAR Bérengère donnant pouvoir à Mr MORANDEAU Rodolphe

Secrétaire de séance : Mme DELPRATO Emilie

Date de convocation : 24 février 2025

Ordre du jour :

- 1-Délibération motion fermeture des écoles de Lussat et Ladapeyre
 - 2-Délibération compte 623
 - 3-Délibération Achat véhicule
 - 4-Délibération devis travaux
 - 5-Délibération voiries 2025
 - 6-Délibération départ à la retraite Mr de MONTEIRO Sergio
 - 7-Question diverses
-

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00

Monsieur le Maire procède ensuite à l'appel et constate que le quorum est atteint avec 9 conseillers présents et 10 votants, l'assemblée peut valablement délibérer.

1-Délibération motion fermeture des écoles de Lussat et Ladapeyre

Le conseil municipal de LUSSAT a démissionné entièrement suite à la décision du DASEN de fermer l'école à la rentrée de septembre de 2025. Cette décision n'est pas justifiée en raison de l'augmentation des effectifs à cette date.

Cette mesure entraînera diverses difficultés avec notamment la fermeture de l'unique restaurant qui fournit les repas des élèves. Le bourg retenu dans le cadre « Village d'Avenir » risque de ne plus être attractif et peut perdre une partie de sa population.

Vote - pour : 10

2-Délibération compte 623

Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de fixer des dépenses à imputer sur l'article 623 – Pub, publication, relations publiques du budget principal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'imputer sur l'article 623 les dépenses suivantes :

- Achat gerbes pour cérémonie au Monument,
- Achat fleurs et cadeaux à l'occasion de cérémonies diverses,
- Vin d'honneur offert à l'occasion de cérémonies, réceptions et manifestations diverses,
- Remises médailles,
- Achat coupes pour manifestations diverses,

- Achat colis de Noël pour les aînés,
- Repas des élus,
- Vœux du maire,
- Cartons invitations cérémonies diverses,
- Mentions avis d'obsèques,
- Cadeaux ville jumelle Ennery

Vote - pour : 10

3-Délibération achat véhicule

Le véhicule de service des employés communaux est usagé, 25 ans, celui-ci risque d'entraîner de gros frais à brève échéance.

Il est urgent de procéder à son remplacement par un véhicule neuf, plusieurs démarches ont été entreprises auprès des concessionnaires locaux.

La commune va acheter un véhicule neuf auprès de la concession CITROËN pour la somme de 23 000€ et envisage de vendre l'ancien véhicule soit au garage CITROËN soit à un particulier.

Vote - pour : 9 -contre : 1

4-Délibération devis travaux

L'escalier en pierre de l'église est en très mauvaise état du fait de la dégradation des joints, cette situation peut entraîner des accidents.

Cette réparation est du domaine de professionnels du bâtiment.

Des devis ont été demandés à deux entreprises locales, GUERIN et MERAUD

Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise MERAUD pour la somme de 6 024€

Mr MARIE Patrick n'a pas participé au vote ayant un lien de parenté avec Mr MERAUD

Vote -pour : 9

5-Délibération voirie 2025

Cette délibération est reportée ultérieurement

6-Délibération départ à la retraite Mr MONTEIRO Sergio

Cette délibération est reportée ultérieurement

7-Questions diverses

 Vie de la commune

- L'entreprise KOESIO de Limoges a pris contact avec la mairie afin de pouvoir installer une sauvegarde informatique RGPD. Mme MARITAUD Laure a pris le dossier afin de pouvoir l'examiner et voir avec le représentant.
- L'entreprise Evolis a transmis les tarifs pour le lancement du Point A Temps Automatique. L'équipe municipale va se rendre sur les lieux où il y aurait potentiellement besoin.
- L'association de parapente creusoise a sollicité la municipalité pour se servir occasionnellement de la route communale de Bonnefond. La municipalité n'est pas contre, afin de pouvoir perturber le moins possible la

commune, les membres de l'association doivent demander l'autorisation aux propriétaires des parcelles avoisinant la route communale.

- La commission des finances se réunira le 17 mars 2025 afin de pouvoir élaborer le budget 2025.
- Le logiciel informatique ODYSSEE a transmis une note explicative concernant la gestion funéraire, pour l'amélioration des attentes des administrés et le travail de recherche et de leur famille.
- La base des adresses locales a été effectuée et mise à jour par la secrétaire et Mr MARIE, premier adjoint.
- Le recensement est terminé est c'est bien passé dans l'ensemble. Janaillat compte 315 habitants, depuis la fin de cette enquête, une vingtaine de personnes vont arriver sur notre territoire avec des achats de biens immobiliers.
- Le projet éoliens est en attente de signature de Mme La Préfète.
- Le club de gym organise un repas le 12 avril 2025, l'apéritif sera offert par la municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne n'ayant plus de question ou d'observation, la séance est levée à 22h00.

**Le Maire,
Raymond DUBREUIL**



**La secrétaire de séance,
Emilie DELPRATO**

